Les RENDEZ VOUS Couëronnais 2022

La Chabossière | mardi 18 octobre

Couëron

Introduction

Madame Carole Grelaud
Maire
Conseillère départementale

Déroulé

20h00-22h00 :
Point sur vos demandes ainsi que sur les projets de la ville et de Nantes Métropole

22h00-22h30 :
Poursuite des échanges lors d'un moment convivial

coueron

La cartographie du dialogue citoyen

- Projet éducatif de territoire
- Vie associative, une nouvelle ambition
- Couëron, Ville amie des ainés

Des politiques publiques dialoguées

Des projets concertés

- Eco mobilité scolaire à Anne Frank
- Aire de jeux des marais
- Projet de déchèterie
- Rue du Docteur janvier
- Rue de la Pommeraye

- Enquêtes publiques : Berges de Loire, AFAFE, …
- Évaluation politique santé métropolitaine

Des démarches relayées

Des dispositifs de dialogues

- Couëron c'est vous
- Le conseil citoyen de la transition écologique
- Conseil des sages
- RDV couëronnais
- Matinales

Les Rendez-vous couëronnais : fonctionnement

Règles d'échanges pour les intervenants et les participants :

- **Écoute et respect** des autres participants ;
- **Pas** de prise de parole **sans micro ;**
- Interventions **courtes** et précises.

La Ville s'engage à :

- Donner des **réponses argumentées** sur les points inscrits à l'ordre du jour ;
- Prendre note des nouvelles demandes et revenir ultérieurement vers les habitants pour y répondre (une **fiche de collecte** est mise à votre disposition à cet effet).

COUËRON

Ordre du jour

L’actualité du dialogue citoyen

- Appel à candidature au conseil citoyen de la transition écologique
- Lancement d’une étude « centralité » sur le centre-ville de Couëron
- Enquête publique de l’Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental (AFAFE)

Les déplacements actifs

Couëron passe à 30

Voirie

- Boulevard de la Libération
- Renouvellement des réseaux en eau potable et eaux usées
- Rue de la Métairie
- Rue des Bouvreuils

Actualités dialogues citoyens

COUERON

Appel à candidature - Conseil citoyen de la transition écologique (CCTE)

1. **Une nouvelle instance consultative** composée de citoyens, associations, acteurs économiques et élus (20 personnes)

2. **Des saisines annuelles** sur des sujets de transition écologique sur le territoire couëronnais :
   - **Mobilités actives, production locale d'énergie, alimentation et circuits courts, biodiversité et nature en Ville, …**

Candidature jusqu'au 28 octobre
(avant tirage au sort et installation du CCTE le 6 décembre 2022)

COUËRON

Étude centralité

- **Une étude de stratégie et de programmation du renouvellement urbain du centre-ville de Couëron.** (durée : 1 an)

- **Élaboration d'un plan guide** qui définira le centre-ville de demain, ses usages, ses évolutions en matière de patrimoine, mobilités, nature en ville, ...

- **L'avis et les attentes des habitants, usagers et acteurs du centre-ville** au cœur de l'étude :
  - Permanences d'échanges et contribution en ligne en phase de **diagnostic**
  - Ateliers de travail en phase d'élaboration de **scenarii d'aménagement**
  - Exposition du **plan guide** en phase finale

Réunion publique de lancement :

En cours de programmation
Salle de l'Estuaire

Enquête publique - Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental (AFAFE)

Objectif de l'AFAFE : redessiner l'ensemble des parcelles agricoles afin de :

- faciliter l'exploitation agricole
- préserver la sensibilité écologique du territoire (préservation des marais, cours d'eaux, boisements, haies bocagères, …)

Permanences du commissaire enquêteur à l'Hôtel de Ville :

- Lundi 3 octobre 2022
- Mardi 11 octobre 2022
- Jeudi 20 octobre 2022 de 14h00 à 17h00 (en présence du géomètre)
- Samedi 29 octobre 2022 de 9h00 à 12h00
- Vendredi 4 novembre 2022 de 14h00 à 17h00

Objets de l'enquête publique :

- Le projet de périmètre d'aménagement foncier
- Les prescriptions à respecter dans le cadre du projet d'aménagement foncier

Modalités de l'enquête publique :

- du 3 octobre au 4 novembre 2022
- Contribution en ligne : lien vers l'enquête sur *Couëron c'est vous*

Loire Atlantique

Couëron

Politique Mobilités cyclables et piétonnes

Nantes Métropole

COUERON

Comment sont prises en compte les mobilités cyclables et piétonnes sur le territoire ?

- Des mobilités prises en compte dans **les études d'aménagement**
- **Des projets d'aménagement spécifiques**

→ Contrat territorial Nantes métropole Loire-Chézine 2020-2026

- Intégration dans les **interventions sur l'espace public**

→ Travaux rue de la Pommeraye

- Facilitation de l'accès aux **équipements municipaux**

→ Écomobilité scolaire à l'école Anne Frank

- **Sensibilisation** à la pratique cyclable

→ « Faites du Vélo » en mai 2022

- un **« système vélo »** pour atteindre les objectifs du plan de déplacements urbains (PDU)

→ Un plan vélo à horizon 2024

Prise en compte dans les études d'aménagement

Nantes Métropole

COUERON

Prise en compte systématique des piétons et vélos dans les études d'aménagement

Comprendre les modes de circulation actuels :

- Étude circulation centre-ville 2022
- Étude mobilités Hauts-de-Couëron

Se projeter sur la place des modes actifs

- Étude centralité

Anticiper les évolution de mobilité sur le territoire métropolitain

- Étude déplacement quadrant nord ouest

COUËRON

Contrat territorial Nantes métropole Loire-Chézine 2020-2026

Travaux d'aménagement programmés favorisant les modes actifs

Nantes Métropole

COUERON

Schéma directeur des itinéraires cyclables

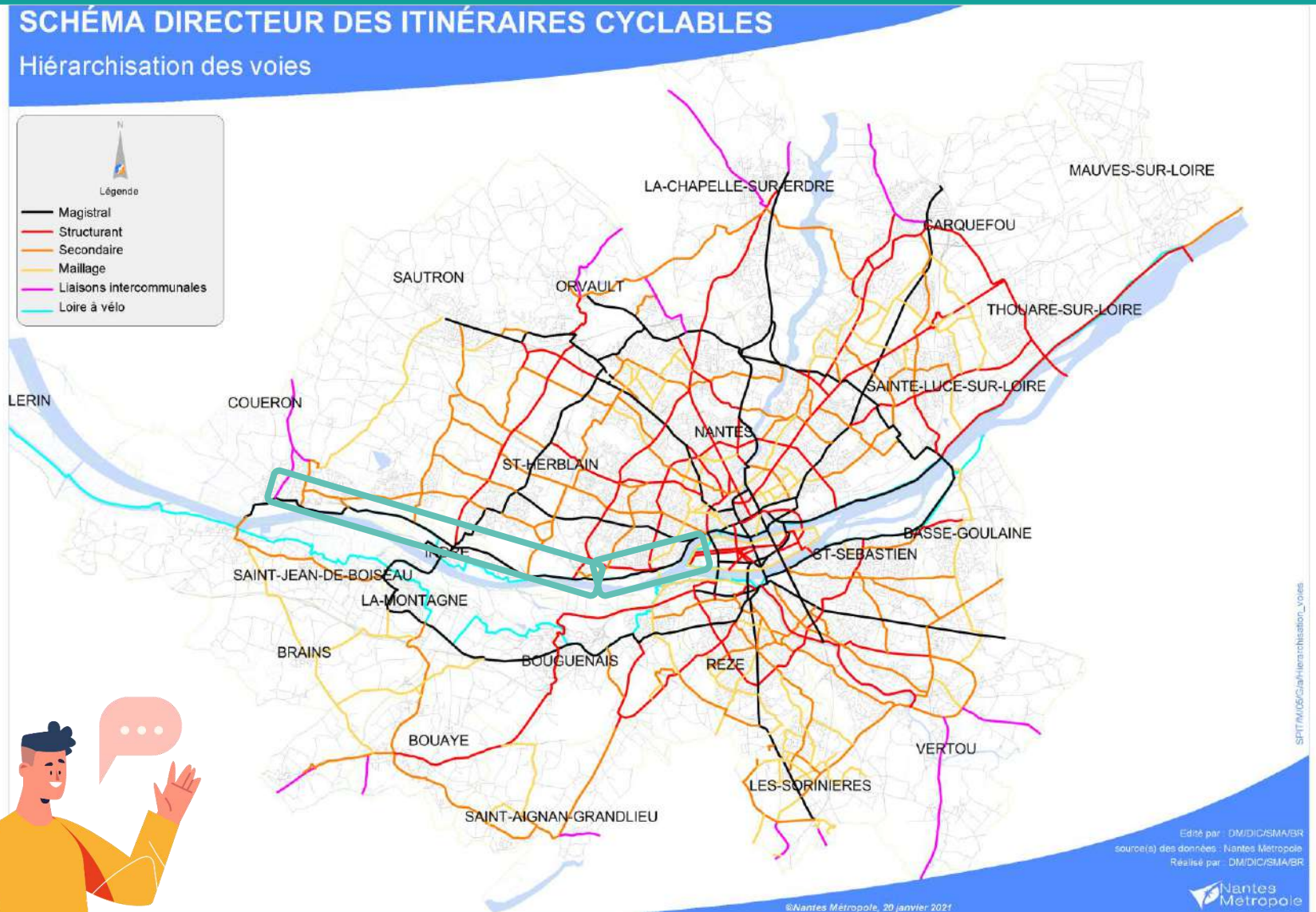

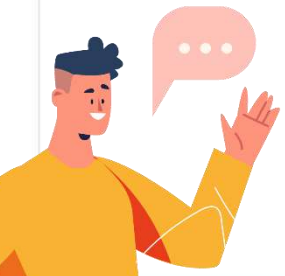

Adopté le 12 février 2021 en Conseil métropolitain

- 150 kms de voies magistrales
- 165 kms de voies structurantes
- 195 kms de secondaires
- 127 kms de maillage

Axe prioritaire du mandat :
→ Axe magistral
Roche Maurice - Couëron

Axe magistral Roche Maurice – Couëron

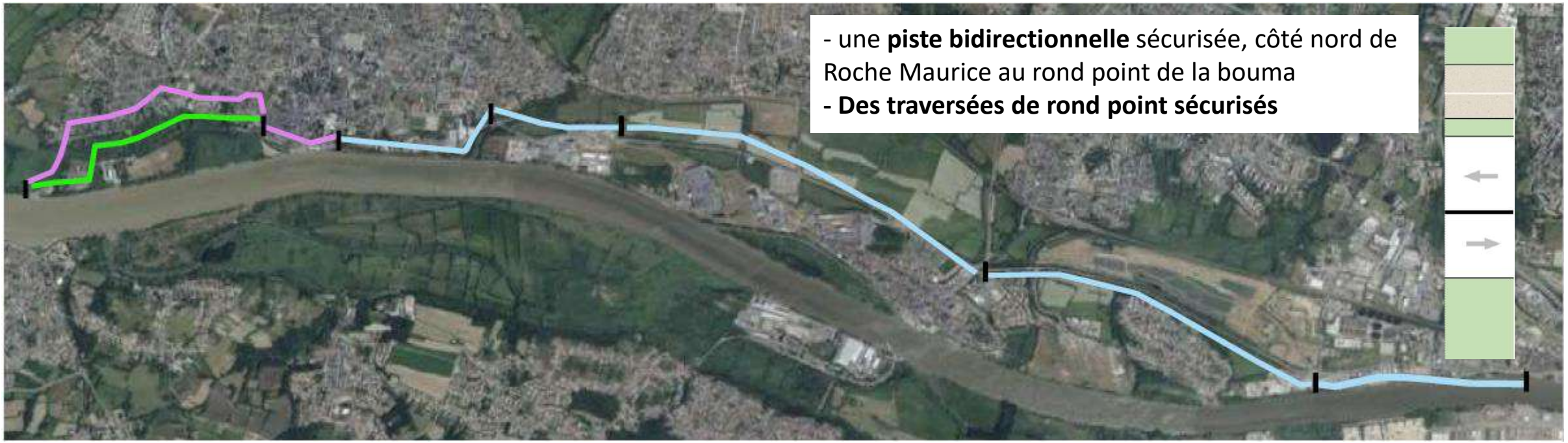

Investissement prévu sur le mandat : **9 300 000 €**

Programmation des travaux tronçon bleu : **fin 2024 à début 2025**

Réalisation durant le mandat :

- Travaux
- Étude d'impact faune/flore et faisabilité
- Aménagements alternatifs à l'étude

Amélioration de la jonction Couëron-Saint Herblain

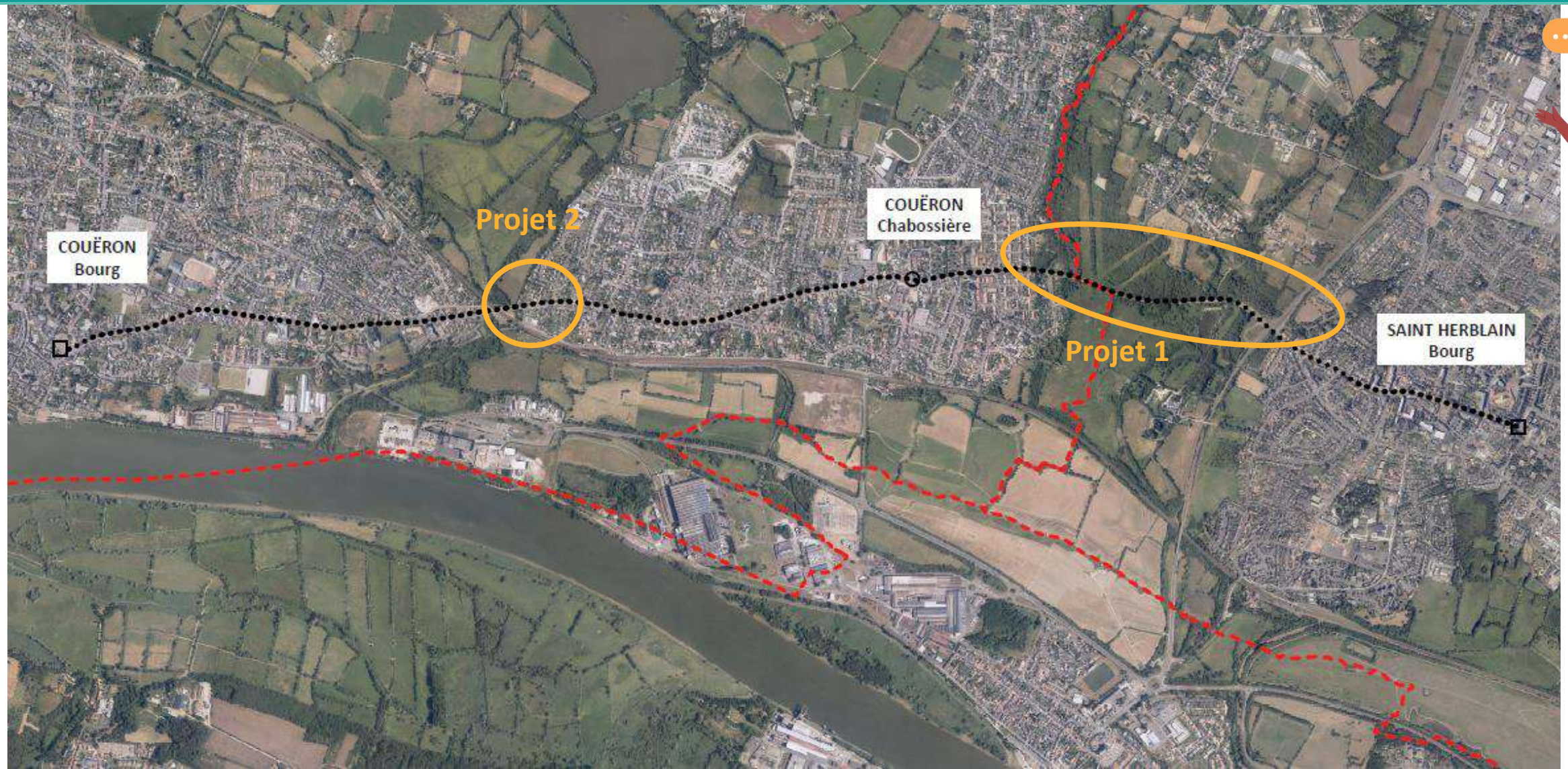

Création d'une voie verte secteur La Gâtine

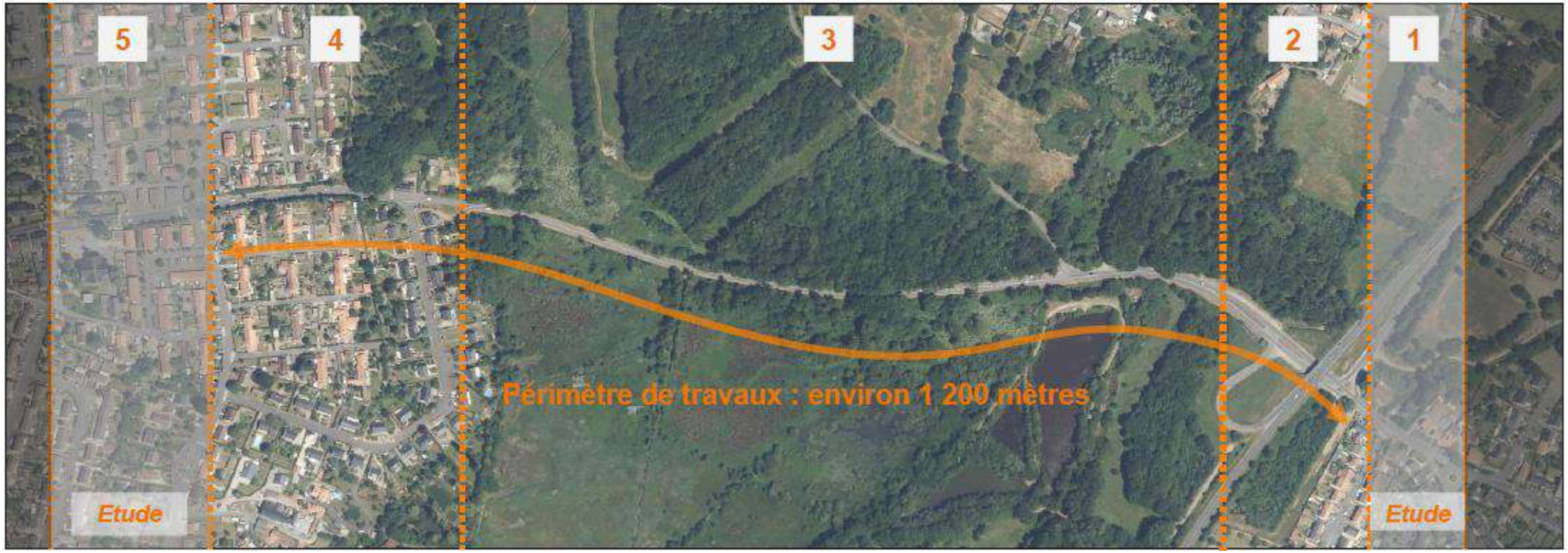

- Investissement prévu sur le mandat : **1 950 000 €**
- Programmation des travaux : **2024**
- Impact circulation travaux secteur Radigois fin 2022

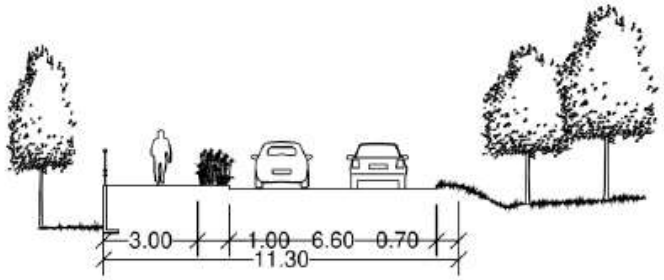

Amélioration de la traversée du pont de Retz

COUPE EXISTANTE

COUPE PROJET

scenario 1

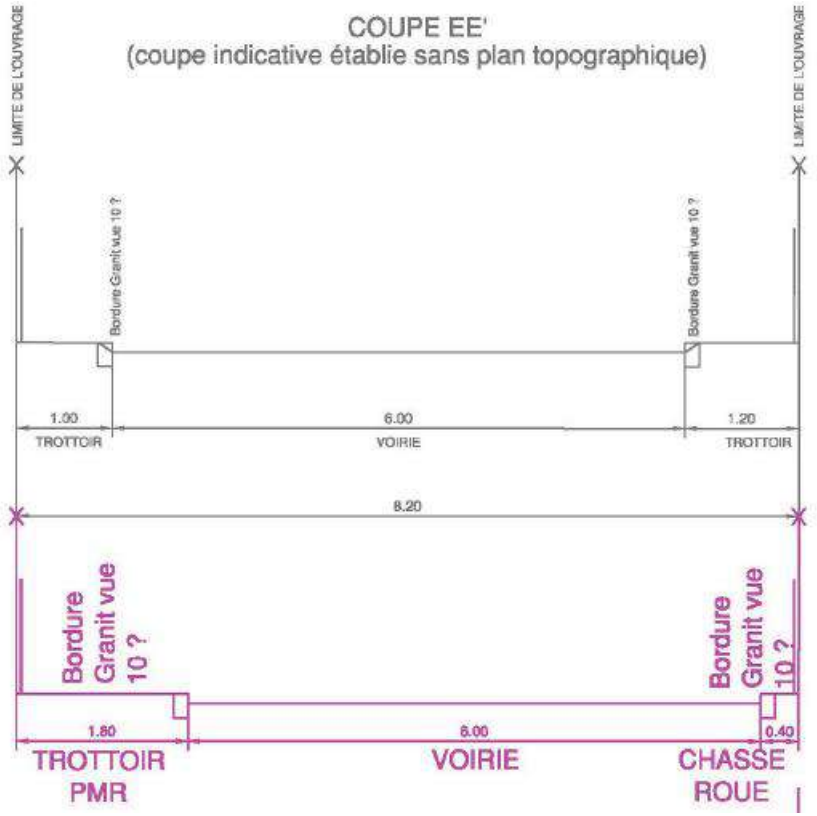

Investissement prévu sur le mandat : **335 000€**

Etude : **2022-2023** / Travaux : **été 2024**

Proposition en cours d'étude

Intégration d'un aménagement cyclable dans le cadre des travaux de rénovation des rues

Travaux rue de la Pommeraye

Nantes Métropole

COUERON

Travaux rue de la Pommeraye

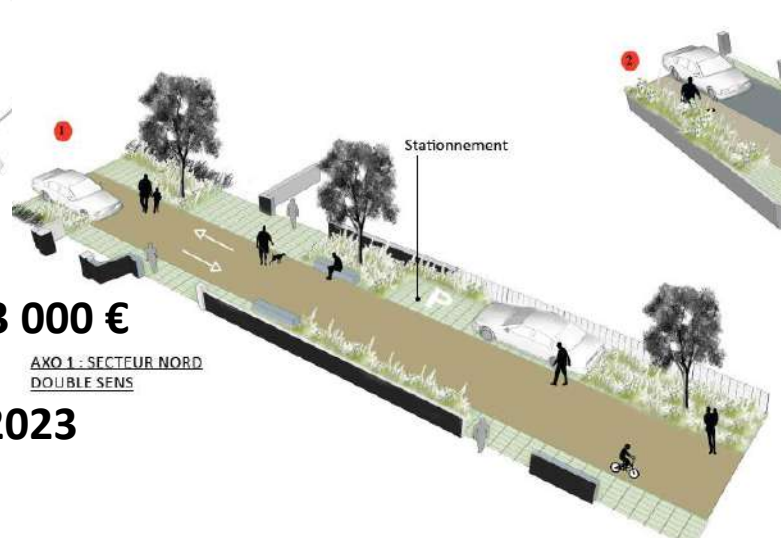

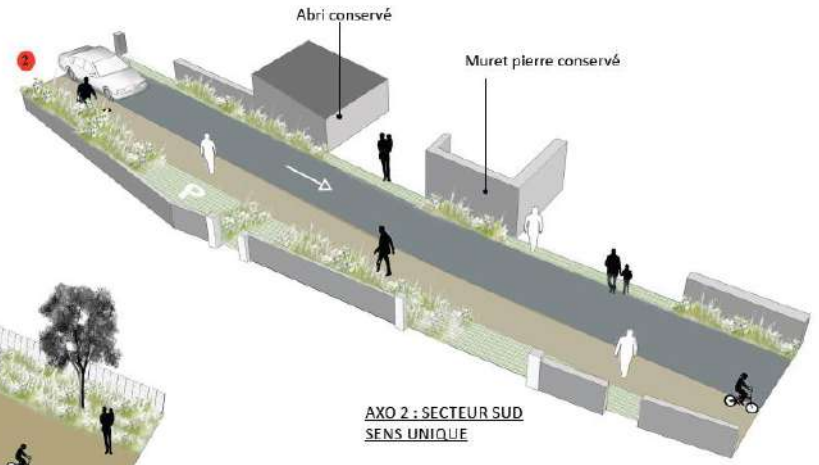

Investissement prévu sur le mandat : **933 000 €**

Etude : **2022-2023** / Travaux : **automne 2023**

Écomobilité Scolaire

Projet 2021/2022: École Anne Frank

Nantes Métropole

COUERON

Projet écomobilité scolaire école Anne Frank

Objectif : proposer et mettre en œuvre, en lien avec les parents et l'équipe pédagogique, un plan d'action permettant de favoriser les modes doux (vélo, marche à pied, trottinette…) pour venir à l'école

Mai 2021

- Démarrage du projet écomobilité scolaire

Septembre 2021/février 2022

- Enquête auprès des familles
- Diagnostic et préconisations

Février/Avril 2022

- Élaboration du plan d'action

Mai juin 2022

- Communication riverains et parents d'élèves

À partir de septembre 2022

- Mise en œuvre du plan d'action

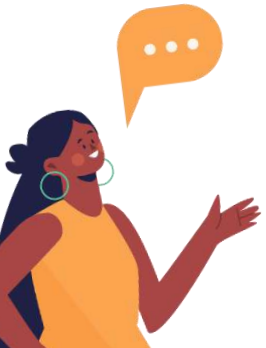

Projet écomobilité scolaire école Anne Frank

Les objectifs du plan d'action

→ Sécuriser la rue de la Pierre

→ Favoriser les déplacements à pied, vélo et trottinette

→ Canaliser la circulation et le stationnement voiture

→ Réaménager le bas de la rue de la Pierre

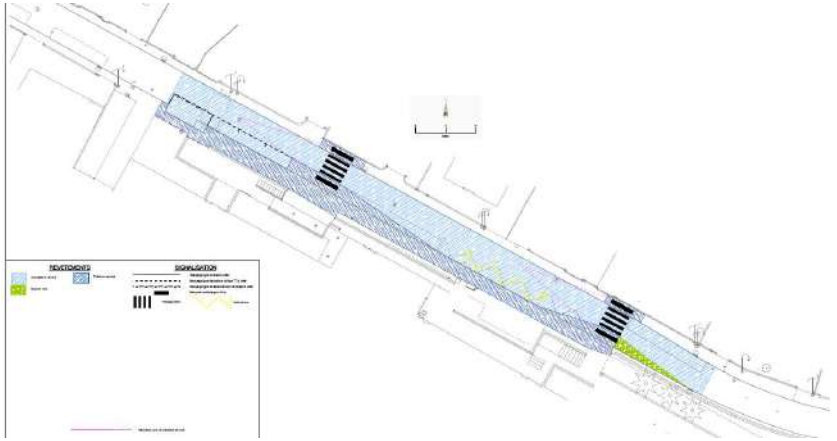

Cout des travaux : **€**

Programmation des travaux : **Automne 2022**

Sensibilisation à la pratique cyclable

Nantes Métropole

COUERON

Sensibiliser à la pratique cyclable

3 000 cyclistes passés par Couëron le jour de l'événement

1 village organisé par l'association des idées vertes pour animer le parcours sur le territoire

Un plan vélo à horizon 2024

Nantes Métropole

COUERON

Un plan vélo en 3 axes pour garantir les objectifs de parts modales du PDU

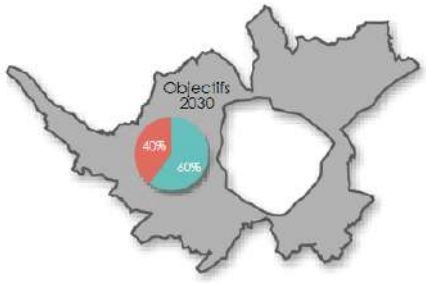

Extra périphérique

	2015	objectifs 2030	
	1%	1%	40%
	56%	39%	
	16%	23%	60%
	16%	18%	
	1%	7%	
	10%	12%	

Objectifs parts modales du PDU métropolitain

1. Accéder à un vélo équipé et en bon état

- Achat, réparation, location, autoréparation…

2. Se déplacer à vélo en sécurité :

- **Un réseau cyclable** sécurisé et maillé sur le territoire sans discontinuité
- **Des stationnements vélo** sécurisés suffisamment répartis sur le territoire
- **Une complémentarité avec les transports collectifs** permettant l'intermodalité.

3. Se sentir conforté dans sa pratique du vélo :

communication, sensibilisation, plan de mobilité entreprise, enseignement de la pratique cyclable à l'école, ….

Couëron passe à 30

Monsieur Gilles Philippeau
Adjoint à la prévention et à la tranquillité publique

Couëron passe à 30km/h

Couëron : ville apaisée

QU'EST-CE QU'UNE VILLE APAISÉE ?

La ville apaisée, c'est :

- favoriser le **vivre ensemble**,
- **adapter l'espace public** à la vie urbaine,
- **améliorer le partage de l'espace** pour tous les modes de déplacements,
- permettre à chaque usager de **se déplacer en toute sécurité** et **avec plaisir** (piéton, automobiliste, cycliste, deux-roues, mais aussi enfant, personne à mobilité réduite...),
- **changer sa perception** de la « rue ».

Nantes Métropole

Couëron

Les avantages de la ville apaisée

DE SÉCURITÉ

Réduire sa vitesse permet :

La réduction de sa distance de freinage et la limitation des accidents graves

L'élargissement de son champ de vision

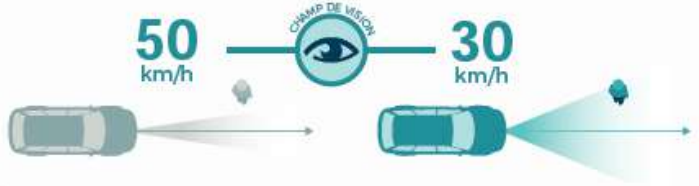

DE POLLUTION

La ville apaisée participe des pratiques alternatives comme la marche et le vélo et contribue à une **diminution des émissions de gaz à effet de serre.**

DE FLUIDITÉ

Une vitesse réduite entraîne une circulation mieux maîtrisée : conduite plus souple, plus d'anticipation, plus de régularité, moins de phénomène « d'accordéon ».

DE BRUIT

La réduction de la vitesse entraîne une **diminution du bruit en ville.**

Nantes Métropole

Coueron

Couëron passe à 30km/h

Nantes Métropole

COUERON

Des mesures d'accompagnement

- **Prévention** - positionnement à venir de radars pédagogiques mobiles en entrée de Ville et à proximité des écoles :
  - Boulevard de la Libération ;
  - Rue du Stade (à l'angle avec la rue des Verdiers) ;
  - Rue de la Noë Allais.

- **Mesures coercitives** - contrôles de vitesse inopinés par la police municipale et la gendarmerie.

- **Adaptation** – mise en place d'écluses et de chicanes tests :
  - Rue de la Minée ;
  - Rue des Fâneurs ;
  - Rue Joliot Curie (à l'étude) ;
  - Rue des Prairies (à l'étude, et reprise d'une partie des trottoirs).

Nantes Métropole

Coueron

Voirie

Monsieur Michel Lucas
Vice-président à la voirie de
Nantes Métropole

Nantes Métropole

COUERON

Giratoire entre le boulevard de la Libération et la rue de la Lionnière

- **Réalisé**
  - Effacement des réseaux électriques, de télécommunications et de préparation des espaces paysagers.

- **Arrêt des travaux en septembre** en raison des délais de contrôle et de validation de la mutation des réseaux aériens vers ceux nouvellement créés.

- **Reprise des travaux à compter de la mi-octobre pour une période de 1 mois**
  - Revêtement de trottoir, revêtement de chaussée et dispositif de ralentissement, enlèvement des poteaux, réalisations des espaces verts ;
  - Circulation :
    - En alternat jusqu'au 21/10 ;
    - En route barrée du 24/10 au 4/11 ;
    - En alternat du 7/11 au 18/11.

673 000 euros

Nantes Métropole

COUERON

Renouvellement des réseaux d'eau

- **Eau potable : rue des Primevères, de la Sinière, de la Minée et du Douëroux**
  - Phase 1 : Rue des Primevères du 19/04 au 10/06
  - Phase 2 : Rue de la Sinière y compris carrefour du 07/06 au 12/08
  - Phase 3 : Rue du Doueroux du 05/09 au 16/09
  - Phase 4 : Rue de la Minée du 05/09 au 21/10
  - Phase 5 : Giratoire Minée / Sinière : du 24/10 au 4/11 (vacances de la Toussaint)

880 000 euros

- **Eaux usées : rue de la Lionnière**

640 000 euros Réalisés

Nantes Métropole

COUERON

Rue de la Métairie

- Réfection des trottoirs

117 000 euros

En cours

Nantes Métropole

Coueron

Rue des Bouvreuils

- **Opérations principales :**
  - Réfection de la chaussée et des trottoirs ;
  - Mise en sens unique pour les véhicules motorisés (sens rue du Stade vers boulevard de la Libération) ;
  - Création de 26 places de stationnement en pavés enherbés ;
  - Création d'un îlot de fraîcheur ;
  - Reprise de l'éclairage public.

142 000 euros
(montant prévisionnel)

Juillet 2023

Merci de votre attention